

SYNTHÈSE

Projet Alimentaire Territorial

Septembre 2021



Synthèse du diagnostic alimentaire territorial
Saint-Flour Communauté
PAT labellisé de Niveau 1



©HERVÉ VIDAL

ÉCONOMIE ALIMENTAIRE



©HERVÉ VIDAL

ALIMENTATION ET SANTÉ



©HERVÉ VIDAL

PATRIMOINE ALIMENTAIRE



©HERVÉ VIDAL

ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT



©COHADE

ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE



PLANIFICATION ALIMENTAIRE



EDITO

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'attentes sociétales fortes pour une alimentation et une agriculture durables, Saint-Flour Communauté travaille depuis 2019 à la construction d'un Projet Alimentaire Territorial.

Notre intercommunalité est ainsi la première structure cantalienne porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial, lauréat du Plan National Alimentation.

S'engager dans cette action semblait fondamental pour définir une vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation durables sur notre territoire, et donner ainsi un cadre et une cohérence globale à l'ensemble des démarches entreprises par la collectivité et ses partenaires autour de la thématique alimentaire, ainsi qu'à l'expérimentation de nouveaux leviers d'actions.

À partir d'un diagnostic alimentaire territorial, objet de ce document, l'objectif final est de rédiger un programme d'actions adapté aux enjeux de notre territoire, suivant une démarche participative associant les acteurs du territoire, les communes et les habitants.

Construit en transversalité, ce diagnostic aborde à travers le prisme de l'alimentation les thématiques de l'économie, la santé, le patrimoine, l'environnement, l'accessibilité, l'urbanisme et l'aménagement. Vous trouverez ainsi, à travers ces pages, des données et informations permettant de comprendre les enjeux alimentaires actuels de notre territoire. Ce document est la base de la concertation menée par Saint-Flour Communauté afin de rédiger le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial.

Bonne lecture à tous,

Céline Charriaud

Présidente de Saint-Flour Communauté

Sophie Bénézit

Vice-Présidente de Saint-Flour Communauté, en charge de la Culture, de l'Alimentation et du Patrimoine



Présentation du territoire

Un territoire caractérisé par cinq entités paysagères

Cinq entités paysagères, riches d'un patrimoine architectural, paysager et environnemental, spécifique, se dessinent.

Un territoire de moyenne montagne riche de son excellence

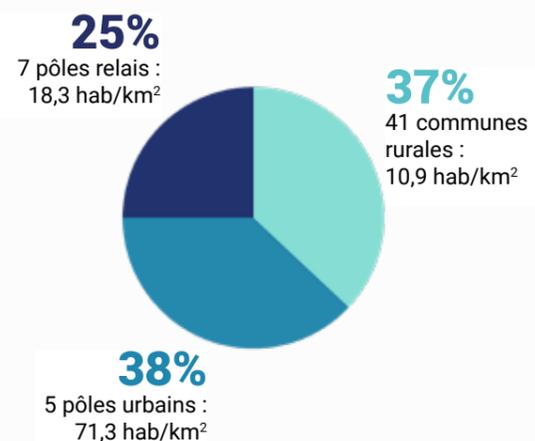
Saint-Flour Communauté occupe une position privilégiée entre Clermont-Ferrand (100 km) et Montpellier (230 km) avec, d'après l'armature territoriale du Schéma de Cohérence de l'Est Cantal (SCoT) :

- Un pôle urbain central, composé de cinq communes, qui rayonne sur l'ensemble du territoire ;
- Sept pôles relais qui viennent consolider l'offre de services intermédiaires et de proximité.



Une densité de population faible et répartie de façon hétérogène

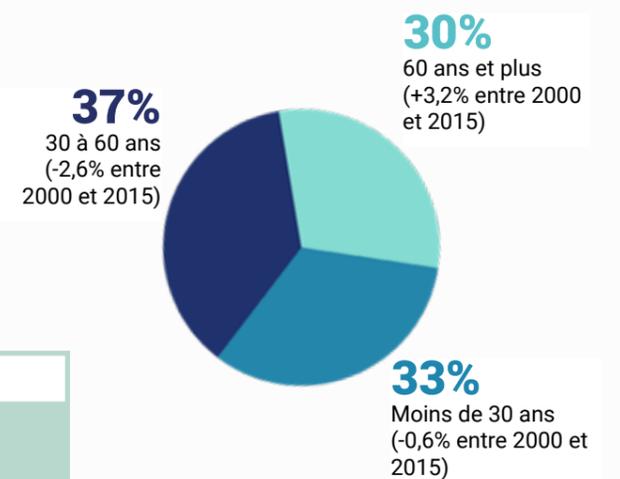
23 688 habitants en 2016
53 communes



Une population moyenne âgée avec des revenus modestes

INDICE DE JEUNESSE SAINT-FOUR COMMUNAUTE : 0,72
INDICE DE JEUNESSE CANTAL : 0,56

Indice de jeunesse = rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et le nombre de personnes de 60 ans et plus. Un indice de 1 signifie que pour 100 personnes de moins de 20 ans il y a 100 personnes de 60 ans et plus.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

2,1 personnes par ménage en 2015 contre 3,4 personnes en 1968.

2/3 des ménages sont des familles*.

18 710 € de revenu annuel médian par personne.

- Au sein des communes rurales : ≤ 18 710 €
- Au sein des pôles urbains et relais : ≥ 18 710 €

En 2019, le taux de chômage est ≤ à 5 %

Les quatre professions dominantes sur le territoire sont :

- 29,8% d'employés.
- 23,5% d'ouvriers.
- 18% de professions intermédiaires.
- 15,4% d'emplois agriculteurs ou exploitants.**

* La catégorie « famille » englobe : couple sans enfant, couple avec enfant(s), famille monoparentale.

** Personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole, soit en qualité de chef d'exploitation, soit en qualité d'associé d'exploitation ou d'aide familial non salarié. Par conséquent, cette activité ne comprend que des indépendants.

FILIÈRE ANIMALE



Bovine : 99%*
Produits laitiers : 4169%*



Porcine : 172%



Ovine, caprine : 54%



Volaille : <1%
Oeufs : <1%

FILIÈRE VÉGÉTALE



Céréales : 582%**



Légumineuses : 51%



Légumes et Pommes de terre : 23%



Fruits : <1%

Des capacités alimentaires hétérogènes

71% de superficie agricole
2% de terres artificialisées
Élevage bovin majoritaire

Selon les types de productions, les besoins sont plus ou moins couverts pour alimenter la population locale. Ainsi, les produits issus du maraîchage sont peu disponibles en comparaison de ceux issus de l'élevage.

AUTRES FILIÈRES



Poissons et fruits de mer : 0%



Sucre, huile : 0%

* La partie excédentaire est largement exportée.

** Les céréales produites actuellement sont majoritairement destinées à l'alimentation animale.

Fiche Synthèse PAT

Économie alimentaire



Une production agricole structurante pour le territoire...

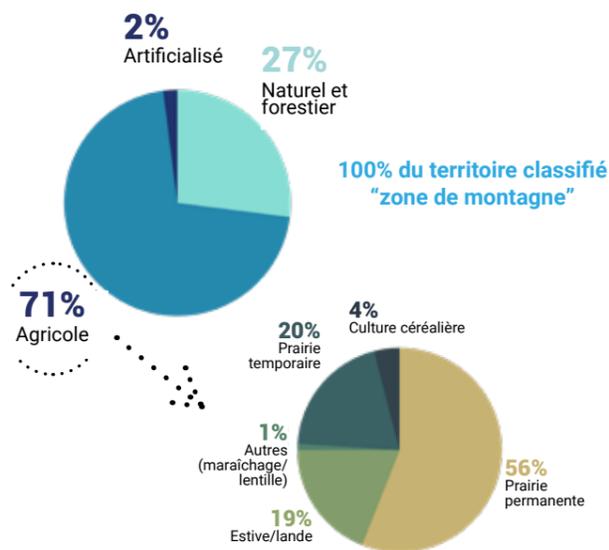
...avec des actifs agricoles très présents

1142 exploitations agricoles
1654 exploitants et agriculteurs
251 employés agricoles

15,4% de la population active
baisse de 26,7% des exploitations entre 2000 et 2017
baisse de 12,2% des exploitants entre 2000 et 2017

- ENJEUX**
- Maintenir et développer le renouvellement des actifs agricoles.
 - Mieux faire connaître le métier d'agriculteur.
 - Développer le partenariat avec les acteurs de l'enseignement agricole.

... avec un assolement agricole majoritaire



- ENJEUX**
- Maintenir la part des sols agricoles et forestiers et pourvoyeurs de biodiversité.
 - Veiller à l'évolution du territoire en tenant compte de la typicité paysagère.
 - Tendre à mettre en oeuvre une veille foncière des terrains agricoles en fonction de leur potentiel d'usage.

(suite) Une production agricole structurante pour le territoire...

...avec des démarches de différenciation bien implantées

L'Agriculture Biologique :
4,4% des exploitants en 2019
5,5% de la surface agricole utile en 2019

Les Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO) :

- 5 AOP fromagères Fourme d'Ambert, Laguiole, Cantal, Bleu d'Auvergne, Salers. (83% du lait produit à l'échelle du SYTEC est destiné à la transformation sous SIQO).
- 5 Label rouge en viande.
- 6 IGP en viande et volaille.

ENJEUX

- Maintenir et développer les filières de différenciation. Consolider et développer les filières et les savoir-faire.
- Développer une économie locale, créatrice de valeurs ajoutées en misant sur les filières d'excellence présentes sur le territoire.

Une transformation agro-alimentaire présente en territoire...

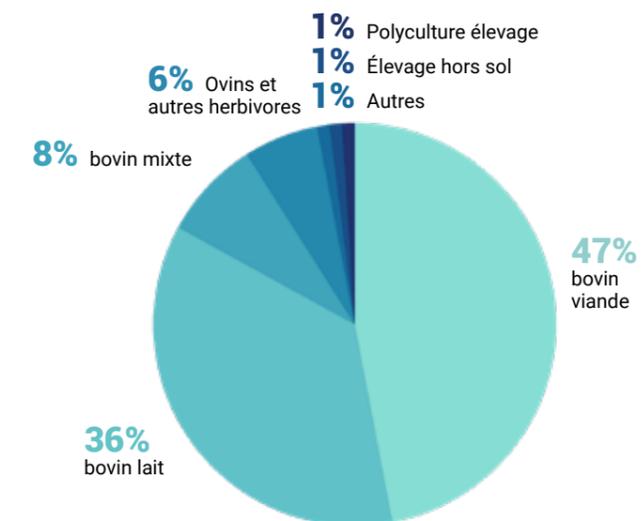
...avec une transformation laitière dominée par les AOP fromagères

ENJEUX

- Encourager le développement de produits transformés typiques à forte valeur ajoutée.

3 coopératives laitières
2 entreprises de transformation
1 groupe national

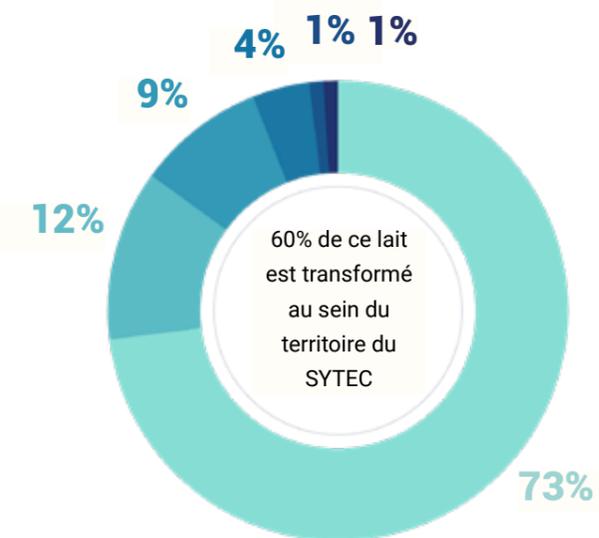
...avec une production d'élevage bovin majoritaire



Le secteur de la Planèze de Saint-Flour et La Margeride sont plutôt des bassins laitiers tandis que le secteur sud-ouest est tourné vers la viande.

ENJEUX

- Accroître la part de production légumière, fruitière et de légumineuses pour l'alimentation humaine.
- Augmenter la part d'autonomie alimentaire des élevages.
- Faciliter le développement de la diversification agricole et des circuits de proximité.



- Lait sous appellations d'Origines Protégées (AOP)
- Lait différencié
- Lait sous AOP en circuit court
- Lait sous label Agriculture Biologique (AB) hors AOP
- Lait hors AOP en circuit court
- Lait sous AOP et label AB

....avec un potentiel de développement d'autres outils de transformation

- ENJEUX**
- Favoriser la consolidation des filières céréalières et légumières à destination de la consommation humaine.
 - Développer les compétences techniques en maraichage de montagne sur le territoire.

1 atelier de transformation de fruits et légumes

1 projet de moulin

1 minoterie

....avec des outils de transformation carnée très sollicités

- ENJEUX**
- Accompagner les éleveurs pour une meilleure valorisation de leur production sur le territoire.
 - Réfléchir à un maillage inter-territorial adéquat des outils de transformation et d'abattage, existants et à venir, pour répondre à la demande grandissante.

13 boucheries charcuteries

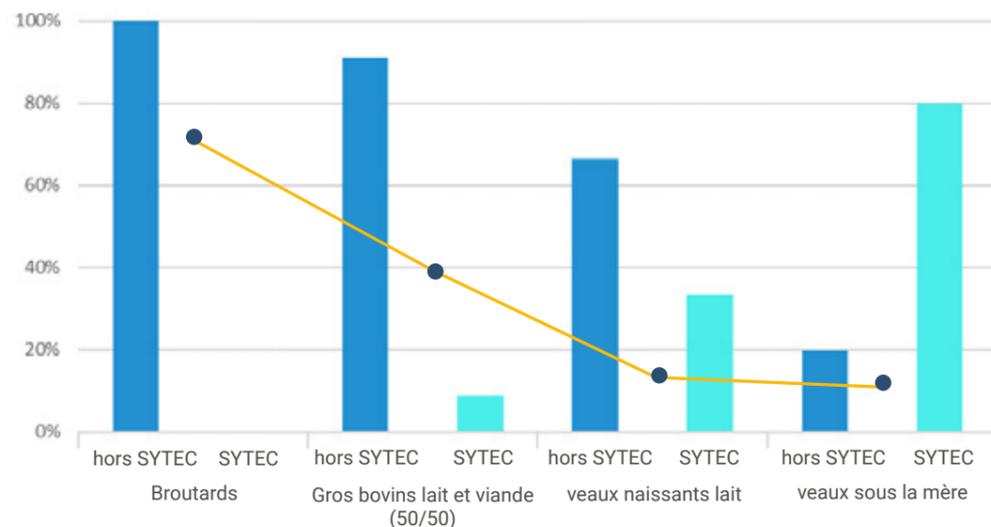
3 ateliers de découpe

12,6% des bovins abattus et engraisés sur le territoire du SYTEC

1 atelier de découpe pour la venaison

4 abattoirs sur les territoires voisins

Répartition de la production par type de viande (courbe) et répartition de la transformation par aire géographique (histogramme) :



Les productions prépondérantes sur le territoire (broutard 63% et gros bovins 30%) sont majoritairement transformées hors du territoire du SYTEC (respectivement 100% et 91%).

- ENJEUX**
- Renforcer l'attractivité économique du territoire.
 - Soutenir l'attractivité des entreprises et les initiatives créatrices d'activités économiques et pourvoyeuses de plus-value.
 - Permettre le maintien et le développement des outils de transformation agro-alimentaire présents sur le territoire.
 - Optimiser une logistique des flux des denrées alimentaires.

Une distribution adaptée à un contexte rural...

...avec une concentration de la grande distribution au niveau des pôles urbains

- 6 hyper et supermarchés
- 3 supérettes
- ENJEUX**
- Appuyer et valoriser la mise en valeur des produits locaux dans les commerces.

...avec un potentiel de développement des circuits courts

- 60 producteurs en 2017 dont 21 en Agriculture biologique
- ENJEUX**
- S'appuyer sur la complémentarité des circuits de distribution.
 - Sensibiliser le consommateur au juste prix.
 - Développer les circuits de proximité alimentaires et valoriser les productions locales.
 - Favoriser la vente directe et les circuits de proximité.

Une consommation principalement tournée vers la grande distribution...

...avec une population aux revenus modestes

- 60% des enquêtés préfèrent acheter en grande et moyenne surface ainsi qu'en hard discount.
- 57% des enquêtés ont un budget alimentaire mensuel compris entre 110€ et 220€ par personne (cela revient à environ 1,8€/repas/personne).
- 80% des enquêtés ont un budget alimentaire inférieur à la moyenne nationale de 300€/mois/personne.

- ENJEUX**
- Créer du lien entre le consommateur et le producteur.
 - Veiller au maintien d'un maillage territorial suffisant des commerces, points d'accès et de diffusion des services et produits alimentaires.

...avec un maillage territorial des magasins spécialisés dans les pôles relais et les communes rurales

23 épicerie et supérettes

13 boucheries-charcuteries

2 magasins de produits surgelés

23 boulangeries

Une vingtaine de commerce réalisent des tournées, dont une dizaine est installée sur un territoire voisin : 11 boulangeries, 9 épicerie, 3 boucheries-charcuteries et 1 primeur

- ENJEUX**
- Veiller au maintien et rendre attractif les marchés de plein vent.
 - Veiller au maintien du tissu de commerces dans les communes rurales.
 - Veiller au maintien du réseau de commerces ambulants.

...avec une population attachée à une consommation locale

- 80% des enquêtés sont prêts à payer plus de 5% du prix pour un produit alimentaire local.
- 96% des enquêtés consomment au moins une fois par mois des produits locaux dont 71% au moins une fois par semaine.
- 72% des enquêtés consomment des produits laitiers locaux.
- 68% des enquêtés consomment de la viande rouge locale.

- ENJEUX**
- Sensibiliser les consommateurs au juste prix.
 - Augmenter la diversité de produits locaux disponibles.

...avec une restauration hors domicile bien implantée

Restauration commerciale

67 restaurants et restaurations rapides

31 hôtel-restaurants

Restauration collective

2 hôpitaux

1 établissement thermal

23 écoles élémentaires

5 lycées

5 collèges

3 crèches

7 structures pour personnes âgées

8 structures pour personnes handicapées

1 hébergement d'aide social à l'enfance

1 centre d'accueil pour demandeur d'asile

- ENJEUX**
- Augmenter la part de produits locaux dans la restauration collective.
 - S'appuyer sur les restaurateurs volontaires et engagés en démarche de qualité comme vitrine des produits locaux.

Fiche Synthèse PAT

ALIMENTATION ET SANTÉ

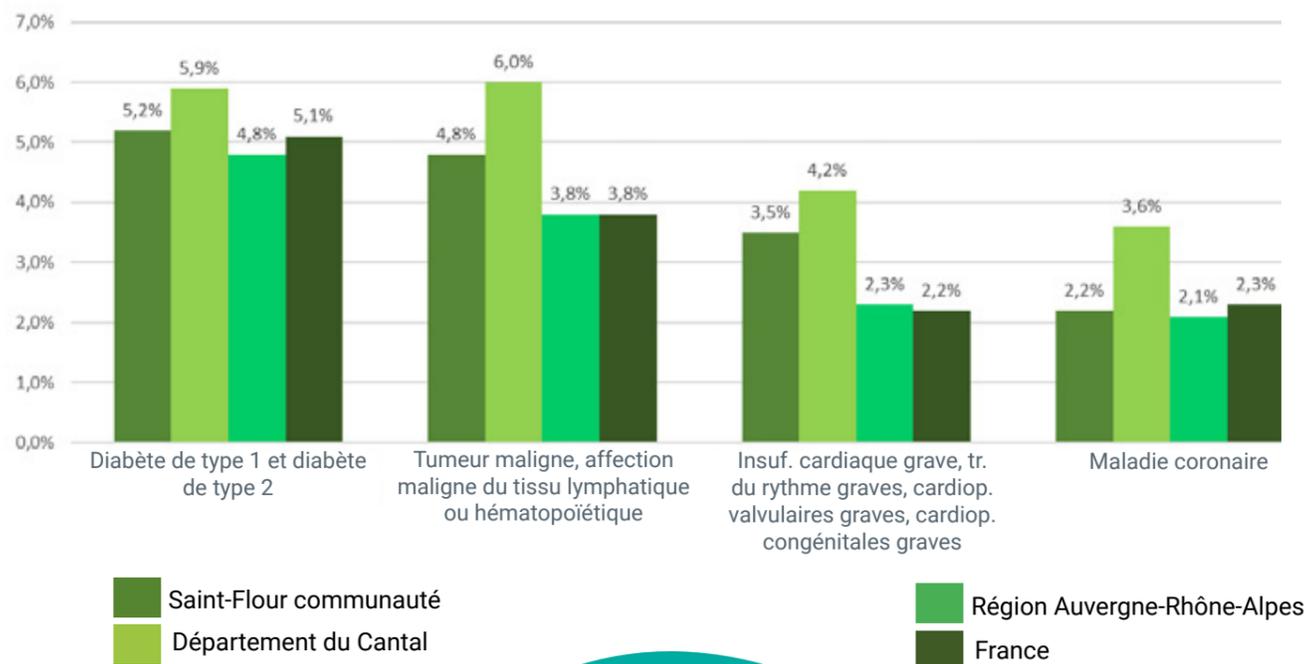


© HERVÉ VIDAL

La population de Saint-Flour Communauté

La prévalence des maladies non transmissibles

Au niveau du territoire de Saint-Flour Communauté, le pourcentage d'habitants atteints de maladies non transmissibles est globalement moindre à celui du département mais légèrement supérieur à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



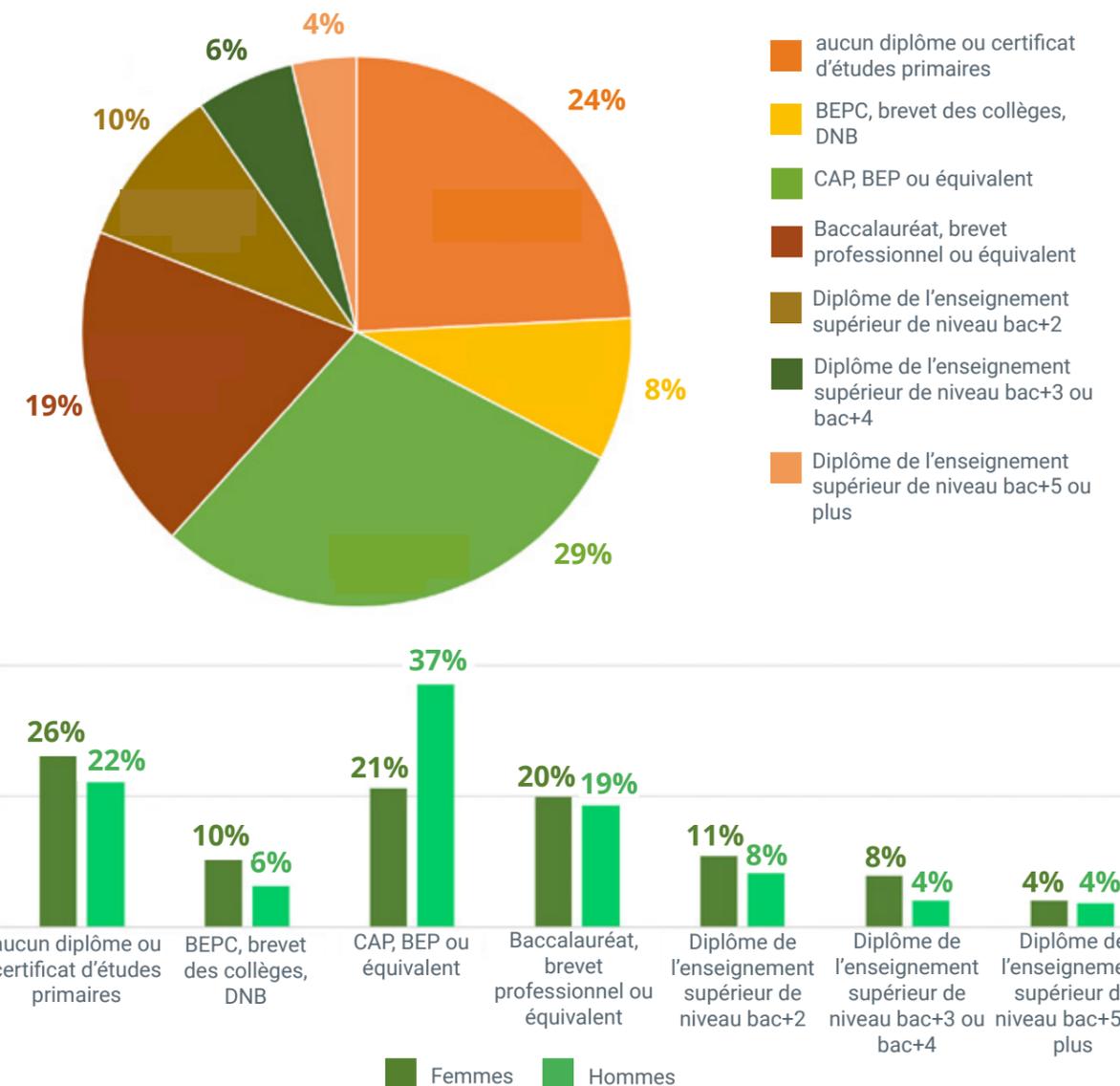
Les déterminants sociodémographiques du territoire

Plus de **50%** des femmes et des hommes du territoire ont plus de 45 ans

En 2018, au sein de la population âgée de plus de 15 ans et non-inscrite dans un établissement d'enseignement de Saint-Flour Communauté.

- Environ **60%** n'ont pas le baccalauréat et au plus un CAP ou un BEP.
- Environ **20%** ont un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2 minimum.
- **57%** des femmes et **65%** des hommes ont au plus un CAP, BEP ou équivalent

Diplôme le plus élevé de la population âgée de plus de 15 ans et non inscrite dans un établissement scolaire :



L'influence du niveau d'études, de l'âge et du sexe sur...

...les habitudes alimentaires

(Etudes Esteban 2015)

Le suivi des recommandations alimentaires en France métropolitaine (hors Corse) n'est pas optimal :

- La consommation est insuffisante en fibre (fruits, légumes, céréales complète, légumes secs) alors que leur consommation présente des bénéfices en matière de prévention des cancers et des maladies chroniques ;
- La consommation de boissons sucrées et de sel est toujours trop élevée ;
- La part de matière grasse dans la ration alimentaire journalière est, de même, trop élevée.

ENJEUX

- Accompagner la restauration collective de qualité.
- Accompagner les publics prioritaires aux changements de comportements alimentaires.

La promotion de la santé sur le territoire : des actions plurielles et adaptées aux publics cibles

Le Contrat Local de Santé (CLS) - Outil de coordination locale

Construit en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et d'autres acteurs comme le Conseil Départemental, la Caisse primaire d'Assurance Maladie, les hôpitaux locaux, et les professionnels de la santé et de la prévention.

Le CLS a pour objectifs de fédérer les acteurs autour d'une stratégie locale.

L'axe 4 souligne la nécessité de développer un programme local de prévention « nutrition, santé et bien-être ».

ENJEUX

- Faciliter les liens entre les actions du PAT, du Contrat Local de Santé et associer le tissu sportif du territoire.
- Poursuivre la mise en oeuvre du CLS et notamment son axe 4, programme local de prévention "Nutrition, santé et bien-être".



Les personnes les plus diplômées rendent compte d'une alimentation plus conforme aux recommandations, même si les inégalités sociales semblent s'être estompées en dix ans. Toutefois, ceci serait dû à une dégradation de la consommation des personnes les plus diplômées entre 2006 et 2015.

...le surpoids et l'obésité

(Etudes Esteban 2015)

- **54% des hommes et 44% des femmes sont en surpoids (IMC* ≥ 25) en France.**
 - La prévalence du surpoids est plus élevée chez les personnes les moins diplômées.
 - Cette prévalence augmente aussi avec l'âge.
- Le pourcentage d'obésité (IMC ≥ 30) atteint **17%** en France, soit plus de 8 millions de personnes concernées.
- L'obésité massive (IMC ≥ 40) touche **1,6%** de la population française. À noter qu'elle atteint 3,7% chez les femmes les moins diplômées (sans diplôme ou diplôme inférieur au baccalauréat) contre 1,8% chez les hommes.

*Indice de Masse Corporelle se calcule en divisant le poids d'un individu par sa taille au carré.

Des actions concrètes pour différents publics

- La Mutualité Française et l'Association régionale Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ARSEPT) mènent des ateliers de prévention et de sensibilisation auprès des seniors
- Un projet de sensibilisation à l'alimentation durable auprès des seniors est actuellement porté par le CPIE de Haute Auvergne en partenariat avec Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté.
- Les écoles du territoire ont presque toutes engagé des réflexions autour de la qualité nutritionnelle des repas des cantines, et de la promotion de l'activité physique.
- Des animations de sensibilisation auprès des jeunes publics lors des temps d'activités périscolaires sont proposées.
- Certains établissements ont également mis en place des potagers éducatifs.
- Le Relais Petite Enfance (RPE) caRAMels porté par Saint-Flour Communauté propose des formations à l'équilibre alimentaire auprès des assistantes maternelles.

Fiche Synthèse PAT

Patrimoine alimentaire



Savoir-Faire et tradition !

- De nombreuses productions emblématiques : **fromages, viande, lentille blonde, pois blond de la Planèze, alcool de gentiane, thé de l'Aubrac, seigle de margeride...** ;

-  **5 AOP fromagères** (Cantal, Salers, Laguiole, Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert) ;
-  De nombreux producteurs primés chaque année au Concours Général Agricole ;
- **2 races bovines rustiques :**



La vache Aubrac



La vache Salers



- 1 musée de l'agriculture ;
- 1 musée des machines agricoles ;
- Un patrimoine paysager et architectural lithique important : longères, burons, cabanes de berger en pierre, murets en pierre sèche... ;
- L'alimentation au cœur de l'organisation historique des bourgs : four à pain au centre des villages, place centrale dédiée à l'accueil des marchés traditionnels ou encore café-épicerie lieu de vie et d'échanges...



Gastronomie !

Des spécialités gastronomiques variées :

tripou,
bourriol,
tarte à l'encalat,
pounti,
patranque,
potée auvergnate,
pachade aux myrtilles,
chou farci,
truffade,
aligot,...

Des restaurateurs disposant de nombreux titres et reconnaissances :

3 restaurants inscrits au Guide gastronomique Gault et Millau

4 possèdent un titre de Maitres restaurateurs

4 inscrits au Guide Michelin

6 marchés traditionnels, 1 marché de producteurs AB, 1 marché aux veaux naissants, 1 Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).



2 restaurateurs adhérents à l'association Toques d'Auvergne

25 lieux de vente de produits du terroir

Des festivités et un folklore liés à la gastronomie et aux traditions agricoles locales !



Festival des Hautes-Terres (Saint-Flour)



Festival del País (Saint-Flour)



Fête de la lentille (Talizat)



Tersons d'Aubrac (Pierrefort)



Latcen Pas-Fête des pistes (Saint-Urcize)



Fête de la myrtille (Ruynes-en-Margeride)

5 fermes intégrées au réseau "Bienvenue à la ferme"



13 fermes proposant des visites

ENJEUX

Veiller au développement du tissu de restaurants de qualité promouvant les produits locaux.

Mettre en réseau et identifier les circuits de commercialisation de produits locaux en restaurations commerciales.

Soutenir le développement des filières de productions emblématiques du territoire tout en valorisant les productions ancestrales.

Rendre visibles les producteurs fermiers et leurs produits de qualité.

Soutenir une agriculture durable préservant des paysages diversifiés et protecteurs de la biodiversité.

Poursuivre la protection et la mise en valeur du petit patrimoine bâti ou lithique lié aux activités agropastorales.

Maintenir et promouvoir les animations et activités mettant en valeur le patrimoine alimentaire.

Développer un tourisme alimentaire, durable, intégré, à partir des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles du territoire.

Fiche Synthèse PAT

ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT



© HERVÉ VIDAL

Un territoire face au changement climatique

(ORCAE 2021 sur données 2018)

Chiffres clés

- Hausse de la température moyenne annuelle de **+1,8°C** à Saint-Flour, entre 1947 et 2019 (augmentation plus marquée au printemps +1,8°C et en été +2,6 °C) ;
- Une faible évolution des précipitations annuelles mais avec des contrastes saisonniers marqués ;
- Une diminution des jours de gel ; Un déficit d'enneigement ;
- Un assèchement des sols de plus en plus marqué.

Quels impacts pour l'agriculture ?

- Printemps** : Récoltes de plus en plus précoces.
- Été** : De plus en plus de jours très chauds. Le nombre de jours à plus de 25°C et 30°C augmentent et pénalisent la pousse de tous les végétaux et le confort des animaux.
- Automne** : la 1ère forte gelée d'automne est plus tardive. La pousse de l'herbe est potentiellement prolongée. Les conditions sont plus favorables pour les semis de fin d'été et d'automne.
- Hiver** : Démarrage de la végétation de plus en plus précoce. Fertilisation et mise à l'herbe sont plus précoces.

- ENJEUX**
 - S'associer aux démarches favorisant la résilience des exploitations face au changement climatique.
 - Répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Un territoire communautaire engagé dans la transition écologique et énergétique

(ORCAE 2021 sur données 2018)

Chiffres clés

819 GWh/an de **consommation** énergétique totale dont 51% consommés par le transport, 29% par le secteur résidentiel et 11% par le secteur agricole (dont 78% en pétrole).

460 GWh/an de **production** énergétique dont :

- 42% de production hydroélectrique,
- 24% de production bois-énergie,
- 18% de production éolienne.

Cette production couvre 56% des besoins énergétiques du territoire.

6 réseaux de chaleur installés sur le territoire

24% des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) liées à l'alimentation (moyenne nationale) :

- 67% sont émis par le secteur agricole, dont 18% sont une conséquence de la mobilité (transport des ménages et de marchandises).

- ENJEUX**
 - Optimiser la logistique des flux des denrées alimentaires.
 - Sensibiliser les acteurs du territoire aux énergies renouvelables.
 - Optimiser le mix énergétique en considérant les potentialités majeures du territoire et les sensibilités environnementales.
 - Identifier les secteurs géographiques à privilégier pour l'accueil de sources de production d'énergies renouvelables en agriculture en privilégiant l'utilisation du foncier déjà artificialisé et dégradé.
 - Faciliter la production d'énergie renouvelable en agriculture (installations photovoltaïques en toiture de bâtiments agricoles, bois-énergie, méthanisation...).

Un territoire à fort potentiel de séquestration carbone grâce aux espaces naturels

Chiffres clés

En 2018, le territoire de **Saint-Flour Communauté** était responsable du dégagement de : **3043** tonnes de polluants atmosphériques.

Le secteur agricole et sylvicole était responsable de : **66%** des dégagements. Plus de 90% des dégagements de ce secteur sont du NH₃.

Cependant, en 2018 le territoire stockait : **36102 kteq CO₂** grâce aux forêts, cultures et prairies qui représentent 98% du territoire.

- ENJEUX**
 - Optimiser la logistique des flux des denrées alimentaires.
 - Veiller à la diminution de la dépendance des exploitations aux énergies non renouvelables.
 - Maintenir les assolements permettant une séquestration naturelle du carbone : les forêts, les sols non artificialisés (prairies naturelles, zones humides).
 - Maintenir, restaurer et valoriser les ressources végétales naturelles.

Une gestion des déchets en adaptation constante

Saint-Flour Communauté gère la collecte des déchets et le SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est Cantal) leur traitement.

Le territoire est doté :

- D'un centre de tri des emballages papier-carton ;
- D'une installation de stockage des déchets non dangereux ;
- D'une plateforme de compostage des boues et déchets verts.

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ :

- a mis en œuvre une nouvelle organisation du service de collecte des déchets en 2019, sous forme expérimentale et l'évalue ;
- assure la collecte des plastiques agricoles.

Le SYTEC :

- propose des kits de compostage (composteur et bio-seaux) à destination des particuliers ;
- a installé des composteurs collectifs dans 9 communes du territoire ;
- réalise une étude, commanditée par Saint-Flour communauté, visant à définir des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets.



Septembre 2021

Plus d'informations :
www.saint-flour-communaute.fr
Facebook : @saintfourco

Une lutte contre le gaspillage alimentaire à renforcer



UNE INITIATIVE PORTÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL (CD 15) AU SEIN DES COLLÈGES VOLONTAIRES

Depuis le début de l'année scolaire 2020/2021, en partenariat avec le Conseil départemental du Cantal, le laboratoire Terana et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Haute Auvergne, cinq collèges (dont le collège Blaise Pascal de la Ville de Saint-Flour) se sont engagés dans la lutte anti-gaspillage alimentaire.

Sur 3 années, la démarche a pour objectifs de :

- Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines ;
- Favoriser l'achat de produits frais, de qualité et locaux.



UN PROJET DE RÉINSERTION SOCIALE PAR LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : LES FRUITS DE L'AMITIÉ

En 2018-2019, le Conseil départemental du Cantal a mis en œuvre une expérimentation de réinsertion sociale par la transformation de fruits et légumes invendus. Différents acteurs se sont engagés dans la démarche :

- Des grandes et moyennes surfaces et des primeurs pour le don alimentaire ;
- L'EPLEFPA des Hautes Terres de Saint-Flour pour la mise à disposition de l'atelier technologique ;
- Les associations caritatives de l'arrondissement de Saint-Flour pour la distribution des pots de confiture produits ;
- Le service « emploi-insertion » du Conseil départemental du Cantal pour la coordination.

UNE INITIATIVE MENÉE PAR LE SYTEC AU SEIN DES ÉCOLES COMMUNALES

Durant l'année scolaire 2016,2017, 23 communes volontaires du territoire du SYTEC se sont données l'objectif de réduire de 30% les pertes et gaspillage alimentaire.



LES RÉSULTATS :

44% de gaspillage en moins par jour soit environ 30kg/j du total des quantités gaspillées.

- 39% ont été « sauvés » des plats avant le service.
- 52% ont été « sauvés » des assiettes des usagers.

LES RÉSULTATS :

350 kg de fruits récupérés et transformés.

1000 pots de confitures fabriqués et distribués.

14 séances de transformation.

En moyenne **6** participants par séance.

14 bénéficiaires de l'action.

ENJEUX

- Dans le cadre des missions du SYTEC, en lien avec le tissu associatif :
 - Mailler le territoire de composteurs ;
 - Être acteur des initiatives de réduction des ordures ménagères.
- Développer l'utilisation de contenants recyclables et leur réutilisation, favorisant l'économie circulaire.
- S'appuyer sur des initiatives réussies et en cours de lutte anti-gaspillage sur le territoire.
- Favoriser la mise en œuvre de la lutte anti-gaspillage alimentaire au niveau des professionnels (distributeurs, restauration hors domicile).
- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective.

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques : un territoire situé en tête de deux bassins versants



La gestion de l'assainissement varie sur le territoire, elle peut être :

- Collective en régie communale pour les missions de collecte, de transport et de dépollution ;
- Individuelle par les particuliers.

- Pour Saint-Flour Communauté, une compétence obligatoire de gestion de la qualité de l'eau est prévue par la loi : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Elle permet la mise en œuvre d'actions concourant au maintien et au suivi de la qualité de l'eau du territoire. Saint-Flour Communauté est également compétente en matière de :

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), créé en 2008.
- Traitement des boues de station d'épuration, cette compétence étant déléguée au SYTEC.
- Sur le territoire se trouve **84** stations d'épuration en fonctionnement, majoritairement des microstations.

- **71%** des masses d'eau superficielles du territoire sont classées en bon état :

45 masses d'eau superficielles dont 12 présentent un état écologique moyen et une présente un état médiocre) ;

- **100%** des masses d'eau souterraines en bon état ; Des pressions sont tout de même observées avec par exemple un niveau de contamination élevé aux phytosanitaires en Planèze et Margeride.

ENJEUX

- Atteindre le bon état écologique des masses d'eau du territoire par la mise en œuvre des outils de gestion des milieux aquatiques (contrat de progrès, plan pluriannuel de gestion...).
- Être vigilant face aux opérations de drainage des zones humides.
- Suivre l'efficacité des systèmes d'assainissement.
- Accompagner et soutenir le milieu agricole dans la mise en œuvre de pratiques vertueuses pour la qualité et la préservation de la ressource en eau.

Un patrimoine naturel préservé et valorisé affirmant l'identité rurale du territoire

Chiffres clés

75% du territoire couverts par des zonages naturalistes :

- 10 sites Natura 2000 couvrant 55 000 ha ;
- 51 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) couvrant 133 000 ha) ;
- 2 Espaces Naturels Sensibles.

40% du territoire en Parc Naturel Régional (PNR de l'Aubrac et des Volcans d'Auvergne).

71% du territoire correspondent à des milieux agricoles (dont 95 % de surfaces herbagères).

ENJEUX

- Préserver les milieux naturels par la mise en œuvre d'outils de gestion.
- Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité.
- Conforter l'attractivité touristique du territoire, qui constitue un élément moteur de l'économie locale, en s'appuyant sur les richesses naturelles.
- Sensibiliser les consommateurs au lien entre produits achetés et biodiversité préservée.
- Maintenir et développer des productions qualitatives en valorisant les spécificités du territoire et notamment son environnement préservé.
- Être acteur du développement des pratiques agroécologiques.

Fiche Synthèse PAT

Accessibilité alimentaire



Le développement de l'accessibilité alimentaire permet de mettre en œuvre des **solutions pérennes pour lutter contre la précarité alimentaire**.

Différents axes de travail composent l'accessibilité alimentaire :

Accessibilité économique :
corrélation entre le prix de l'offre et le pouvoir d'achat des personnes.

Accessibilité pratique :
corrélation entre la condition physique, le milieu de vie, les possibilités de mobilité, l'accessibilité à du matériel adapté et le temps disponible.

Accessibilité psychosociale :
capacité à trouver l'information, la comprendre, la transmettre et la mettre en application.

Accessibilité culturelle :
possibilité d'avoir une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.



Septembre 2021

Plus d'informations :
www.saint-flour-communaute.fr
Facebook : @saintflourco

L'accessibilité économique, une population caractérisée par un revenu moyen peu élevé

Au niveau national

(SONDAGE IPSOS, 2016)

50% des foyers avec un revenu annuel inférieur à 14 400€ (supérieur au seuil de pauvreté) ont des difficultés à :

- Consommer des fruits et légumes frais tous les jours ;
- Préparer 3 repas équilibrés et sains par jour ;
- Consommer du poisson au moins une fois par semaine ;
- Payer la cantine pour les enfants.

Au niveau local (2018), les données sociodémographiques révèlent un risque pour une partie de la population de rencontrer des difficultés à adopter des habitudes alimentaires saines

12,9% des foyers vivent en dessous du seuil de pauvreté avec les plus de 75 ans les plus concernés (15,8%) ;

60% des ménages fiscaux ne sont pas imposables.

Un réseau d'acteurs agit notamment par :

- Le don alimentaire réalisé par les associations Les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire ;
- Une épicerie sociale et solidaire et un potager communal gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Flour ;
- Une dizaine de jardins familiaux et des ateliers cuisine gérés par le Centre Social de la Ville de Saint-Flour.

La Ville de Saint-Flour s'est engagée dans un diagnostic social avec le CCAS en 2013 et 2021 permettant de distinguer 3 enjeux :

- Réadapter le dispositif social en direction des bonnes cibles ;
- Rendre attractif les actions sociales en y intégrant notamment du culturel ;
- Travailler à l'inclusion sociale des plus fragiles sans oublier la question des aidants.

L'accessibilité pratique, une problématique tributaire d'un milieu rural et d'une population âgée

Saint-Flour Communauté est un territoire :

● Rural et faiblement peuplé :
17 habitants/km²
et

98% des terres non artificialisées

● Avec une population ayant des revenus moyens modestes

12,9% des foyers en dessous du seuil de pauvreté en 2018

et

26,8% des plus de 60 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2018

et

18 710 € de revenu annuel médian par personne en 2018

● Avec une population âgée

26,8% de la population a plus de 60 ans

et

48% des + de 80 ans vivent seul en 2018

Les acteurs du territoire sont engagés pour pallier cette problématique d'accessibilité pratique ayant notamment pour conséquence l'isolement social et la malnutrition des personnes âgées :

- Les deux restaurants du 3^e âge situés en ville haute et en ville basse sont portés par le CCAS de la ville de Saint-Flour en lien avec les clubs aînés ruraux ;
- Le portage de repas à domicile pour les personnes âgées assuré par Saint-Flour Communauté ;
- Les aides pour les courses réalisées par l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et l'Aide et Service à Domicile (ASeD) ;
- Le réseau de commerces ambulants qui desservent une grande partie des communes rurales ;
- L'entretien des routes départementales ;
- Les transports en commun comme le Floribus....

ENJEUX

- Animer un réseau d'acteurs autour des jardins familiaux, partagés, intergénérationnels.
- Mener une réflexion sur les problématiques du territoire liées à la précarité alimentaire.
- Veiller au maintien du réseau des magasins de proximité et de commerces ambulants.
- Accompagner les fournisseurs des repas livrés à domicile vers un approvisionnement en produits locaux et labellisés de qualité.

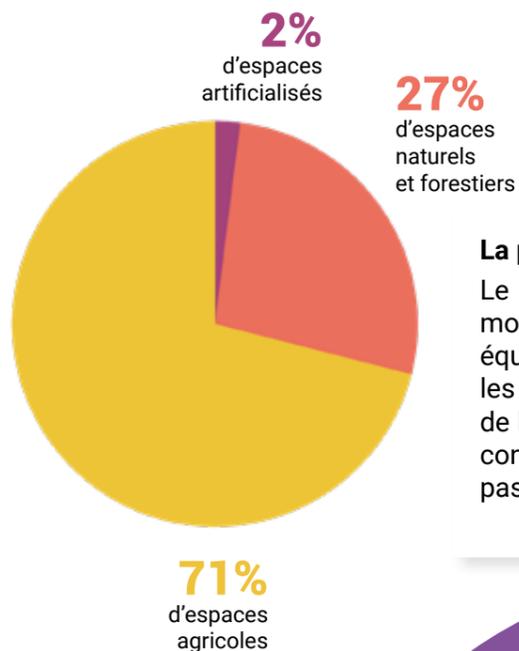
Fiche Synthèse PAT

PLANIFICATION ALIMENTAIRE



Un territoire majoritairement agricole !

(Atlas cartographique agricole et forestier, tome 1.2 du PLUi de Saint-Flour Communauté, 2018)



Les surfaces herbagères dominent largement l'occupation des surfaces agricoles. Cependant les taux de variation d'occupation des sols entre 2010 et 2014 laissent entrevoir de légères évolutions avec une diminution de la part des prairies naturelles :

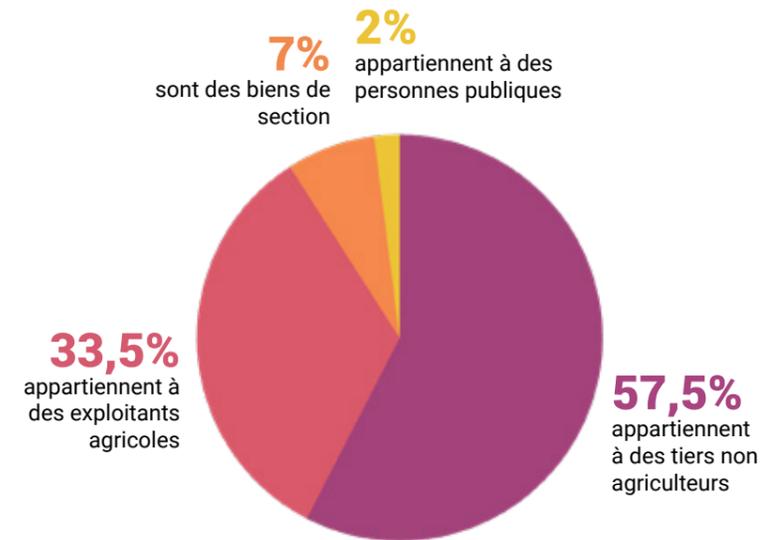
- 3,2% de prairies permanentes (-2 129 ha).
- +0,9% de prairies temporaires (+ 160 ha).
- +144% d'estives/landes (+1 787 ha).
- +2,7% de céréaliculture (+94 ha).
- +35,6% de maraichage/légumineuses (+21 ha).
- +42,9% de divers, jachères... (+260 ha).

La particularité des estives :

Le territoire de Saint-Flour Communauté étant situé en zone de moyenne montagne, de nombreuses exploitations trouvent leur équilibre dans la pratique de la transhumance de leurs troupeaux sur les zones pastorales ou « estives ». Estimée à 16 765 ha (soit 19% de la SAU), la superficie potentiellement en estives est encore mal connue, notamment les estives individuelles (la dernière enquête pastorale réalisée par la SAFER datant de 2010).

Un accès au foncier difficile...

Typologie des propriétaires d'espaces agricoles

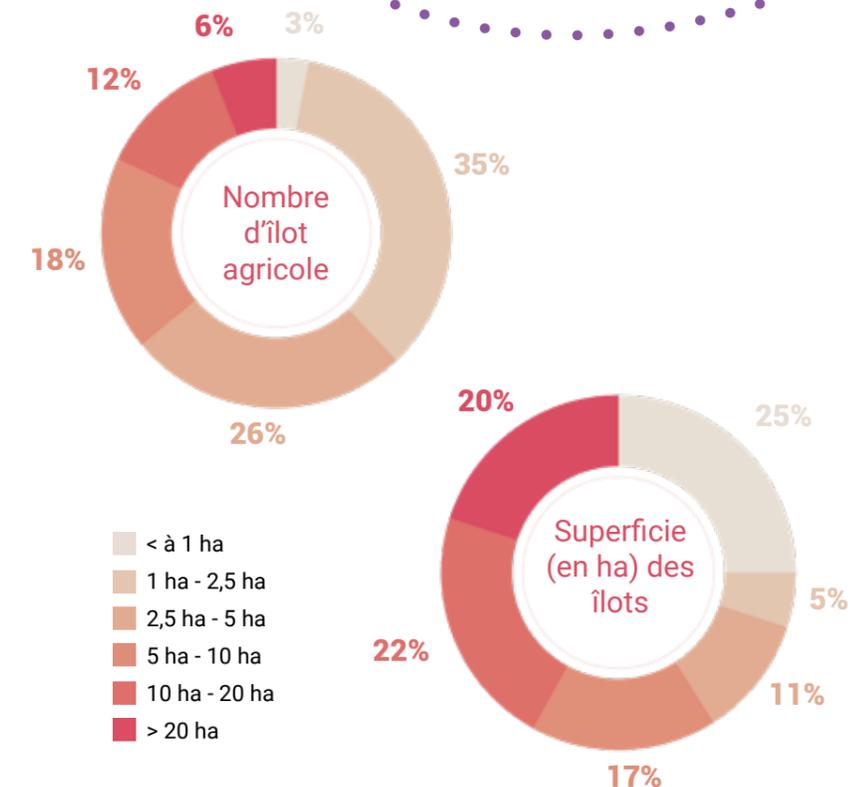


...auquel s'ajoute un morcellement parcellaire :

- Une moyenne de **3,81 ha par îlot** (ce qui est supérieur à la moyenne régionale de 3,3 ha mais inférieure à la moyenne départementale de 4,6 ha) ;

- **35 % des îlots** sont inférieurs à 1 ha (soit 4,5% de la SAU) ;

- **8,4 % des îlots** sont supérieurs à 10 ha (soit 45,3% de la SAU).



- Environ **10%** des terres agricoles potentiellement disponibles **perdent leur vocation agricole** et **40%** vont à l'agrandissement.
- Entre 2006 et 2016 : **0,30%** des surfaces cadastrées agricoles **ont été perdues**.
- **1 000 ha** sont estimés **délaissés** et sont caractérisés par :
 - o Des parcelles d'une superficie moyenne de 2,7 ha ;
 - o Leur localisation dans des zones très pentues pour 28% d'entre elles ;
 - o Leur localisation à une altitude supérieure à 1 000 mètres pour 47% d'entre elles.
- À l'échelle du SYTEC, seuls **1,2%** de la SAU sont vendus par an et 13% de ces ventes comprennent du bâti (contre 27% à l'échelle du département).
- Un **prix de vente** compris entre **4 000 et 5 000 € l'hectare**, avec de fortes disparités selon les secteurs.
- Une installation qui se fait majoritairement en location (seules **17%** des surfaces totales d'installation **sont la propriété des jeunes installés**).



Des exploitations et actifs agricoles en diminution et un renouvellement des exploitants trop faible pour infléchir la dynamique :

- Entre 2000 et 2017 : **diminution de 26,7% des entreprises agricoles et de 12,2% d'exploitants agricoles** (Margeride, Pierrefortais et Aubrac majoritairement concernés) ;
- En 2017, **52% des exploitants avaient plus de 50 ans** ;
- En moyenne : pour **2 départs, 1 installation** ;
- **80%** des installations aidées (exploitants bénéficiant de la Dotation Jeunes Agriculteurs - DJA) **concernent des enfants d'agriculteurs** (mais nombre insuffisant pour assurer un renouvellement).

ENJEUX

Tendre à mettre en oeuvre une veille foncière des terrains agricoles en fonction de leur potentiel d'usage (maraichage, élevage, céréalière...).

Appuyer le développement sur l'armature territoriale pour une organisation spatiale équilibrée et solidaire.

Définir une stratégie de maîtrise de la consommation et de la requalification foncière.

Identifier et protéger le foncier agricole à enjeu nécessaire au maintien et à l'installation des exploitations.

S'appuyer sur les documents d'urbanisme pour favoriser une cohérence territoriale des outils de transformation et de stockage.

Reconquérir les espaces délaissés par l'agriculture pour leur redonner un usage de production agricole.

Promouvoir un bâti agricole fonctionnel, évolutif et bien inséré dans son environnement.

